

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
09/02/2022

Dossier complet le :
09/02/2022

N° d'enregistrement :
f09322p0049

1. Intitulé du projet

Défrichement de 2 ha dans le massif Régagnas Nord sur la commune de Fuveau

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MONSIEUR THIBAUT ROUVIER

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Rouvier Thibaut

RCS / SIRET

7 9 9 | 3 6 0 | 9 3 8 | 0 0 0 1 0

Forme juridique

Nom Propre

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique : 47, sous-rubrique : a	Surface de défrichement de 2 hectares inférieure à 25 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet vise à remettre en culture une surface de 2 hectares située sur la commune de Fuveau. La présence de petites restanques atteste du passé agricole du secteur concerné par le projet. Cependant l'analyse des photos aériennes ne permet pas de dater l'abandon. Aujourd'hui, le secteur est majoritairement peuplé de conifères, de feuillus et d'une végétation buissonnante. Une fois le défrichement effectué, le secteur, sera planté en vigne pour former un îlot cultural homogène avec les parcelles actuellement exploitées.

Le périmètre du secteur à défricher se trouve en zone agricole dans le massif Régagnas Nord à mi-chemin entre le centre urbain de Fuveau et celui de Gardanne (Cf plan de situation). Le projet concerne les parcelles CS 60, CS 63 et une partie de la parcelle CS 62 (l'autre partie étant maintenue en l'état). Le plan du projet représente en rouge le projet de remise en culture et en jaune le périmètre qui sera conservé en l'état.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichage est de planter des vignes.

Jeune agriculteur installé depuis 2019 en tant que viticulteur sur la commune de Fuveau, Monsieur Rouvier Thibaut cultive actuellement 2 hectares de vignes en culture biologique sur le secteur du projet. Aujourd'hui double actif avec une activité de paysagiste, il souhaite conforter son installation en remettant en culture une surface de 2 hectares. Les parcelles concernées sont limitrophes aux 2 hectares exploités actuellement ce qui lui permettra de cultiver une surface de 4 hectares de vignes d'un seul tenant dans un secteur actuellement en cours de classification AOC viticole.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste tout d'abord à défricher la parcelle avec: un arrachage des arbres, un nettoyage des parcelles, l'enlèvement des grumes par camion, broyage des autres déchets verts sur place pour participer à la fertilisation des sols. A noter aussi la création d'un fossé d'écoulement des eaux et la plantation de plusieurs haies de cyprès de Provence.

Le projet comprend ensuite un travail du sol et un lissage des parcelles de façon à créer un ensemble cohérent avec les parcelles limitrophes déjà plantées en vigne.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois les travaux de défrichage effectués, des vignes seront plantées sur les surfaces du projet et elles seront cultivées en agriculture biologique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie défrichée	2 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Les références cadastrales des parcelles concernées par le projet sont: CS 60, CS 62 (en partie), CS63 sur la commune de Fuveau.
Les coordonnées géographiques ci-contre correspondent à la parcelle CS 62.

Coordonnées géographiques¹

Long. 43°27'27"2 Lat. 05°31'13"6

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est à une distance de 4,6 km du site Natura 2000 de la Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est à une distance de 6 km du site de la Montagne Sainte Victoire.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de l'Aigle de Bonelli (Domaines Vitaux). Le projet se trouve également dans un secteur caractérisé par la présence "hautement probable ($p \geq 0,5$)" du Lezard ocellé. Cependant, les parcelles ciblées sont occupées par une formation végétale de type forêt fermée et le projet de défrichage se limite à 2 ha. Ces espèces évoluant dans des espaces ouverts, il ne semble donc pas que le projet engendre des perturbations significatives sur le milieu de ces espèces. Par ailleurs, il n'y a pas de corridor écologique (au titre du SRCE) identifié sur ce secteur et les environs du projet restent boisés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parmi les espèces inscrites au formulaire standard de données du site Natura 2000 de la Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban, seules deux ont été observées à proximité du projet. - La chauve-souris "Miniopterus schreibersii" a été observée en vol en 2012 à une distance de 1 km du projet. - La tourterelle des bois "Streptopelia turtur" a été observée avec "nidification probable" entre 2009 et 2012, également à une distance d'1 km du projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est suffisamment éloigné des zones Natura 2000 et sites classés pour ne pas avoir d'incidences particulières sur ces zones.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consommera 2 ha d'espaces naturels aux profit de l'agriculture.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	"Le territoire de la commune est situé dans un périmètre très sensible au risque de feux de forêts, critère défini par le Dossier communal synthétique en date du 3ème trimestre 1997 qui a été réalisé par la Préfecture en collaboration avec les services de la mairie de FUYEAU et les services de l'Etat membres de la CARIP." (Règlement du PLU de Fuyeau). Le projet permet de renforcer la coupure agricole existante et contribue ainsi à réduire le risque incendie en protégeant les habitations environnantes. Une demande d'avis sur l'intérêt DFCI du projet est d'ailleurs en cours d'étude par la DDTM.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'agriculteur exploite déjà les parcelles limitrophes au projet, il n'engendrera donc pas plus de trafics.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase de travaux entraînera une source de bruit mais elle sera limitée en intensité et en durée.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans une continuité du paysage consiste car il s'agit d'un agrandissement des parcelles de vignes existantes. De plus, le secteur est identifier dans le PLU de Fuveau comme zone de "reconquête agricole/protection incendie".
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet n'ayant pas d'impacts sur des espèces menacées, il n'y a pas lieu de mettre en place des mesures d'évitement. Concernant des mesures de réduction, il est prévu que les travaux se tiennent en novembre / décembre afin de minimiser au maximum l'impact sur les espèces pouvant être susceptibles de nidifier dans le secteur.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des éléments présentés dans ce formulaire, il ne nous apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. On peut en effet avancer les raisons suivantes:

- Le projet ne menace pas d'espèces sensibles et n'ai pas situé dans un corridor écologique (SRCE).
- Les travaux du projet sont prévus sur les mois de novembre et décembre pour limiter au maximum l'impact potentiel sur la faune locale.
- Le projet s'inscrit dans une continuité paysagère avec l'agrandissement de parcelles cultivés en vigne en agriculture biologique.
- Le projet prévoit de conserver 2 bosquets constitués des plus beaux spécimens de chênes (blancs et verts) et de planter plusieurs haies de cyprès de Provence sur une longueur totales d'environ 600 mètres linéaires.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Gréasque

le, 03/02/2022

Signature

